

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 42 (1969)

Heft: 4: Problèmes d'aménagement en montagne : problèmes de l'Entremont, Valais

Artikel: Problèmes de l'Entremont

Autor: Delaloye, Ami

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Problèmes de l'Entremont

par M. Ami Delaloye, architecte, EPUL/SIA, Martigny

39

Evolution générale de la montagne

L'importance de la montagne dans le vieux Valais s'explique par le fait que la vallée du Rhône était marécageuse et que l'essentiel de la population se trouvait dans les vallées latérales. Là se sont développées des sociétés pastorales et agricoles originales qui se sont maintenues intactes jusqu'au début du XX^e siècle.

L'isolement causé par les mauvaises liaisons routières avec la plaine du Rhône les a conservées dans un certain immobilisme. Cet isolement a également favorisé les particularismes locaux. Chacun de ces vals avait son patois, ses traditions, son architecture, de même que ses modes d'exploitation du sol.

Comme la plupart des vallées alpestres, la montagne a connu un maximum démographique vers la moitié du XIX^e siècle. Le taux de natalité élevé qui n'était pas compensé par l'émigration eut pour conséquence, dans les vallées latérales, une surpopulation relative, vu l'exiguïté, la déclivité et la pauvreté du sol. Cette surpopulation a forcé les montagnards à faire produire le maximum à chaque partie de leur vallée: champs en terrasses et irrigation par «bisses» ont été nécessaires pour accroître par un travail intensif le rendement de ces terres.

D'autre part, la menace de l'érosion, des avalanches, de l'invasion du maquis exigeait un entretien et une exploitation ininterrompue du sol. Ce travail de tous les jours, dur et exigeant, explique la force du sentiment familial, la natalité abondante, et se trouve à l'origine de la vie communautaire villageoise, dont l'expression la plus démonstrative est le «consortage», exploitation commune des territoires d'alpage, pour le pâturage des vaches en été, par un groupement de propriétaires.

Une autre conséquence de cet isolement a été l'autarcie économique. A part l'exportation de quelques produits tels que le fromage et les bestiaux, en échange de produits manufacturés, l'essentiel de la production assurait juste un minimum vital. Il s'agit là d'une économie de subsistance typique. Il est tout à fait remarquable qu'au milieu de l'Europe industrielle, pareilles sociétés à structure héritée de la révolution néolithique (genre de culture, d'habitat, etc.), aient pu se maintenir quasiment intactes jusqu'au début du XX^e siècle. Il ne faut pas perdre de vue cette phase encore si récente de l'histoire valaisanne, si l'on veut approcher les problèmes spécifiques de la montagne.

C'est depuis la fin de la guerre 1939-1945 que tout a subitement changé. L'extension du réseau routier, les grands

travaux des barrages, l'essor touristique de la montagne, joints à la haute conjoncture qu'a connue la Suisse, ont fait qu'en l'espace de quinze ans, la montagne a subi une véritable métamorphose.

Dans le val du Trient, d'Entremont, l'ancienne agriculture de subsistance employant le 70% de la population a fait place à une agriculture de marché dynamique, concernant le 15% de la population seulement. Des emplois tertiaires et secondaires se sont créés et ont compensé en nombre les pertes du secteur agricole, puisque la population, loin de diminuer, a augmenté de 5,3% de 1950 à 1960.

Le percement du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard, les barrages de Salanfe, des Toules, et surtout le barrage de Mauvoisin, par l'ampleur des travaux et le nombre élevé des travailleurs, ont agi comme un puissant stimulant sur l'économie de la région. Cet apport d'argent dans les vallées d'Entremont a provoqué une augmentation des besoins et du niveau de vie. Il a accéléré l'évolution des activités qui, d'essentiellement agricoles, sont devenues principalement secondaires et tertiaires. Il a permis aux communes d'entreprendre de grands travaux tels que remaniements parcellaires, chemins de dessertes, bâtiments scolaires, adduction d'eau, etc.

Malheureusement, cette ère des grands travaux est bientôt terminée; il ne reste encore que le Grand-Emosson qui sera le dernier grand barrage. On prend alors conscience que la grande période de prospérité 1950-1965 a surtout reposé sur des stimulants artificiels. Heureusement, entre-temps le tourisme a pris la relève et se révèle comme le support stable d'une nouvelle économie.

Situation de l'Entremont

Les trois vallées des Dranses qui font l'objet de cet exposé, et plus particulièrement la vallée de Bagnes, constituent politiquement le district d'Entremont. Il s'agit des vallées de Bagnes, d'Entremont et de Ferret. Ces vallées représentent le secteur le plus important de la zone de montagne de la région qui trouve son chef-lieu à Martigny, région participante de la grande zone alpine du Mont-Blanc. Cette appartenance est très importante, car elle est marquée par des échanges fréquents et séculaires entre les régions d'Aoste, de Chamonix et de Martigny, échanges favorisés aujourd'hui par la création des tunnels routiers du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Blanc.

On conçoit l'intérêt géographique que représente la situation de la région de Martigny. C'est une des rares régions de

passage des Alpes traversée par deux axes de circulation: ligne du Simplon et traversée du Grand-Saint-Bernard, l'un des six passages routiers des Alpes ouvert toute l'année au trafic.

Mais si ces liaisons internationales sont importantes, l'Entremont et la région de Martigny vivent essentiellement de leurs relations sur le plan helvétique. Aussi faut-il souligner une fois de plus l'importance que nous attachons à la qualité de nos liaisons routières avec le restant de la Suisse, et particulièrement à l'urgence de la réalisation de l'autoroute dont on nous dit que les travaux débiteront en 1970 entre Evionnaz et Martigny, à l'opportunité de la percée du Rawyl, nous mettant en communication avec l'Oberland bernois, aux grands travaux d'aménagement de la route du Simplon et de la Furka.

Le problème de notre isolement géographique ou le problème des communications reste, pour la région de Martigny et pour l'Entremont en particulier, le problème clef.

Relief

Ce qui frappe le plus dans une carte de la région de Martigny, c'est la présence de grandes zones de haute altitude.

Sur une superficie de 1050 m²:

5,0% se situe en dessous de 500 m.

7,8% se situe de 500 à 1000 m.

31,8% se situe de 1000 à 2000 m.

55,4% se situe à plus de 2000 m. d'altitude.

Cette altitude moyenne élevée est le fait de la grande massivité des Alpes valaisannes. La tranchée rhodanienne est en effet le seul fossé remarquable, les vallées latérales n'étant que des entailles secondaires qui n'ont pas entamé sensiblement la masse montagneuse.

Problèmes démographiques

Evolution de la population 1850-1960

	1850	1900	1950	1960	Accr. 1850- 1960	Accr. 1950- 1960
Région de Martigny	21 819	26 191	31 811	34 706	59%	9,1%
Martigny	2 545	3 550	5 914	7 593	199%	29,4%
Plaine Martigny-Riddes	3 641	6 071	10 025	10 678	194%	4,6%
Plaine Martigny-Evionnaz	2 119	2 698	2 590	2 634	24%	1,7%
Montagne	13 514	13 873	13 102	13 801	2%	5,3%
Valais	81 559	114 438	159 178	177 783	119%	11,7%
Suisse					126%	

Le résultat le plus sensible en est le compartimentage et les cloisonnements des vallées. Ces vallées sont hautes, étroites, les pentes des versants sont fortes et les agglomérations situées à haute altitude. C'est le domaine de l'érosion, des éboulis, chutes de pierres et avalanches, etc.

Le climat

Le bassin du Rhône est isolé du reste des Alpes par les grandes chaînes de montagnes qui l'entourent. Le Valais possède ainsi son climat propre qui est celui d'une région intérieure de montagne. Il constitue dans les Alpes un îlot de sécheresse remarquable dû aux faibles précipitations et une durée d'insolation exceptionnelle pour la Suisse. Il s'agit donc d'une région au climat privilégié.

Cependant, de par l'extrême compartimentage du relief, chaque unité géographique possède des particularités climatiques. C'est spécialement vrai pour la région de Martigny, qui comprend trois zones climatiques différentes:

1. La plaine du Rhône, en amont des Folliatères, qui fait partie du Valais Central, sec et chaud;
2. La plaine du Rhône, en aval des Folliatères, qui fait partie du Bas-Valais plus humide;
3. Les vallées latérales et la haute montagne.

Les caractéristiques du relief et du climat posent le problème majeur de l'aménagement. Ils conditionnent l'économie du pays, l'habitat et les équipements.

- Ces chiffres mettent en évidence certains phénomènes:
- d'abord la faiblesse de l'accroissement démographique de la région de Martigny par rapport à celui du Valais;
 - la régression de la population de l'Entremont jusqu'en 1950 et sa brusque progression depuis.

Ces deux constatations révèlent *la persistance des structures agricoles dans la région et l'ampleur du problème d'émigration*, et la reconversion brutale qui s'opère depuis la fin de la guerre sur tous les plans.

Le trait dominant de l'évolution démographique de l'Entremont est la constante diminution de la population dès 1850. Cependant, cette diminution de la population pendant un siècle ne représente que le 13,6% de la population initiale, ce qui est relativement faible en regard des phénomènes de dépopulation constatés dans d'autres régions alpines où l'exode a touché jusqu'au 60 et 70% de la population des hautes vallées. Enfin, cette diminution est inégale et varie en raison de la situation et de la vocation économique des villages.

Certains villages ou hameaux de vocation essentiellement agricole n'ont pas trouvé moyen d'enrayer l'exode de leurs habitants et sont abandonnés, ou se situent aujourd'hui en dessous du niveau biologique. C'est le cas de Trient, de Commères.

Un examen rapide des pyramides des âges met en valeur:

- une forte natalité;
- une émigration des classes actives;
- un vieillissement de la population.

Cette constatation montre bien qu'un genre de vie traditionnel est révolu et que l'Entremont explore aujourd'hui l'avenir en des perspectives nouvelles.

Activités

L'image donnée par les diagrammes de l'évolution comparée des trois secteurs principaux d'activités résume parfaitement les grandes lignes du bouleversement qui s'est opéré depuis trente-cinq ans dans l'Entremont.

Jusqu'en 1950, la prédominance du secteur agricole est indiscutable. Il occupe encore 59,2% de la population active. Par contre, en 1960, le secteur primaire n'occupe que le 35% de la population active, et en 1965 le 17%, alors que dans le même temps le secteur II a passé de 41 à 43% et le secteur III de 23 à 39%.

Cette mutation brutale démontre l'usure de l'agriculture

traditionnelle et la puissance dynamique des grands chantiers et du tourisme.

Tourisme

Verbier nous invite aujourd'hui à prendre conscience des transformations fondamentales provoquées par l'exploitation touristique d'un sol traditionnellement destiné à l'agriculture et à l'élevage du bétail.

Si pendant longtemps on a admis que l'exploitation agricole pouvait subsister sur le même sol que l'exploitation touristique, il semble bien que cette cohabitation soit contestable aujourd'hui. Il suffit de découvrir le visage de nos stations, les exigences du vacancier ou du sportif, il suffit de constater de quel soin pistes et installations mécaniques doivent être entourées, pour se poser la question: quel est l'avenir de cette superposition de deux économies, qui n'ont de seul point commun que la mise en valeur et l'exploitation du sol?

Trouver la réponse, c'est trouver du même coup l'équilibre nécessaire à la mise en valeur de ces deux types d'exploitation et résoudre le problème majeur de l'Entremont.

Mon propos n'a pas cette prétention et se borne à mettre en évidence quelques problèmes spécifiques de l'exploitation touristique.

Le tourisme a donné une vocation nouvelle à toute une population. L'exemple de la commune de Bagnes et de Verbier est particulièrement intéressant.

Verbier s'est développé essentiellement dès 1950, date à laquelle fut réalisée la première installation mécanique importante, de Verbier aux Ruinettes. Dès lors, la Société Téléverbier a réalisé un équipement important: 2 téléphériques, 3 télécabines, 6 télésièges et une dizaine de remonte-pentes. Les installations transportent skieurs et promeneurs à plus de 3000 m. d'altitude.

Les pistes, soigneusement aménagées et balisées, offrent un éventail complet de difficultés.

La société occupe près de 130 employés en permanence, et ce nombre augmente sensiblement en période de pointe. Ces employés sont pour la plupart des ressortissants de la commune de Bagnes et pour quelques-uns des communes voisines d'Isérables, Riddes ou Nendaz. Les installations ont effectué plus de 3 millions de courses en 1967, et les recettes de la société ont passé de 110 000 fr. en 1951 à 3 500 000 fr. en 1966. Les salaires versés au personnel s'élèvent à près de 2 millions annuellement.

Parallèlement, la station de Verbier s'est considérablement développée et les nuitées en hôtels et chalets ont passé de 10 000 en 1950 à près de 400 000 actuellement.

Ces quelques chiffres situent l'importance de Verbier dans l'économie de la commune de Bagnes.

Il est évident que le tourisme n'a pas connu un pareil développement dans les autres secteurs de l'Entremont. Toutefois, des efforts intéressants ont été accomplis pour l'aménagement touristique de Bruson, de Liddes, de Ferret, de Champex, cette dernière station bénéficiant d'une tradition touristique de longue date.

A Bagnes, le tourisme apparaît comme l'activité la plus dynamique, et celle promise à un grand avenir. Dans l'esprit de ses promoteurs, l'aménagement touristique doit s'étendre à toute la vallée et déborder ses limites en trouvant des liaisons avec les régions touristiques voisines.

C'est ainsi que les installations de Verbier trouvent leur prolongation sur la commune de Riddes, de Nendaz. Des pourparlers sont en cours pour relier Bruson, et dans l'avenir, par-delà le Rognes, rejoindre Orsières et le complexe touristique de Ferret-Champex.

On se trouve ici en face d'un aménagement global de la région sur le plan touristique et nous pressentons alors tout l'intérêt d'une politique d'aménagement intercommunale et régionale.

Pour compléter le tableau de la vie économique de cette région, qui nous est exposée aujourd'hui, il me semble intéressant de concrétiser, par quelques renseignements, les problèmes de la commune de Bagnes, commune qui a réussi à conjuguer sur son territoire deux des facteurs de développement les plus importants des zones de montagne:

- l'exploitation des ressources hydro-électriques;
- l'exploitation touristique.

L'aménagement hydro-électrique de Mauvoisin, inauguré officiellement en septembre 1958, a lancé la commune de Bagnes sur la voie du développement. Il a été, et demeure encore, l'élément moteur essentiel de l'économie de la vallée.

La population de Bagnes était en 1960 de 4000 habitants résidents. Ce chiffre, aujourd'hui, s'est accru de 300 à 400 unités, essentiellement concentrées à Châble et à Verbier. L'émigration a pratiquement cessé; seules les personnes ayant acquis une formation supérieure, méde-

cins, ingénieurs, ne trouvent pas sur place un champ d'activité.

La station de Verbier, qui a passé de 60 à 800 chalets en quinze ans, a posé des problèmes coûteux à résoudre. La commune de Bagnes a dépensé essentiellement pour Verbier 2,5 millions pour le drainage et l'épuration des eaux usées. L'irrigation et l'approvisionnement en eau potable représentent un investissement de 10 millions environ, pour l'aqueduc Louvie-Vollèges, dont les FMM en ont pris 4 à leur charge, le solde étant partagé par Vollèges et Bagnes.

Dans le fond de la vallée, le remaniement parcellaire de 2500 ha. de terres agricoles représente un investissement de 20 à 65 millions de francs, répartis sur quinze ans. Il représente actuellement un investissement annuel de 800 000 à 900 000 fr. Cet aménagement, qui sera au bénéfice de l'agriculture et du tourisme aussi, représente une valorisation considérable du sol.

L'équipement scolaire de 18 villages et hameaux a été pratiquement remis à neuf depuis 1950. Les dépenses annuelles pour l'instruction scolaire ont passé de 50 000 en 1950 à 600 000 fr. aujourd'hui.

L'école de Verbier en 1956 accueillait 60 élèves. En 1968, elle accueille 170 élèves.

Actuellement, à Verbier, l'augmentation annuelle est de 25 à 30 élèves.

Le déblaiement des neiges, sur les routes communales seulement, coûte 200 000 fr. à la commune, dont 150 000 pour Verbier seulement.

Par contre, les frais d'assistance n'ont pratiquement pas augmenté depuis 1950.

Les recettes communales sont de l'ordre de 5,7 millions, et les dépenses de 6 millions. Les intérêts et la dette représentent annuellement 500 000 à 600 000 fr.

Les forces hydro-électriques Mauvoisin, Dixence, EOS, contribuent aux recettes communales pour un montant de 2 millions environ, dont 1,5 seulement pour l'aménagement de Mauvoisin. En revanche, elle n'offrent qu'un nombre restreint de postes de travail.

L'impôt sur le revenu des personnes
physiques 1 300 000 fr.
L'impôt retenu à la source 260 000 fr.

Les subventions cantonales et fédérales participent pour environ 1 million de francs.

Ces quelques chiffres sont révélateurs de la vitalité et de

la prospérité d'une commune de 4300 habitants. Ils montrent la force et le dynamisme du tourisme. Mais il serait malsain d'oublier les autres secteurs de l'économie, en particulier l'agriculture, l'artisanat et la petite industrie. Notre souci n'est pas de savoir lequel du tourisme, de l'industrie ou de l'agriculture va sauver l'économie de la région, nous pensons que le vrai problème de la montagne se situe dans la recherche d'un équilibre judicieux des activités, tenant compte de leur complémentarité pour un milieu donné, dans un temps donné, en vue de l'épanouissement de toutes les personnes.

Ici, la commune n'est plus à l'échelle des problèmes posés. *La circulation des personnes, des idées et des choses détermine une nouvelle unité d'aménagement de dimension régionale.*

Cela m'amène à évoquer un autre problème des régions de montagne, problème général du reste, celui du domaine bâti.

L'habitat permanent

A part quelques localités des fonds de vallées,

Sembrancher est à 712 m. d'altitude

Orsières 900 m.

Châble 820 m.

Les villages sont situés à plus de 1000 m. et jusqu'à 1700 m. d'altitude. (C'est le cas du village de Ferret.)

Les conséquences en sont importantes, quant au climat, à la végétation. Ces villages se sont fixés sur des pentes assez fortes, situation souvent défavorable pour les communications.

De plus, le territoire communal est réparti à des altitudes diverses, du fond de la vallée à la crête des montagnes, chaque zone supportant un système d'exploitation différent.

Les maisons d'habitation traditionnellement construites en maçonnerie dans l'Entremont répondent souvent mal aux besoins d'un habitat permanent.

L'élévation du niveau de vie, le souci d'hygiène et de sécurité se traduisent, sur le plan de l'habitat, par des aménagements de confortabilité toujours plus perfectionnés. On a transformé et amélioré les habitations anciennes en y installant l'eau, l'égout, l'électricité, le chauffage. Les sols ont été refaits, le bûcher s'est transformé en buanderie. Les constructions en ruines ont souvent été refaites; on profite des soubassements d'une grange pour remonter une habitation.

En général, ce renouvellement, par l'intérieur, du village, n'affecte en rien le site et le caractère de l'agglomération, et il est souhaitable qu'il se poursuive.

Mais les nouvelles générations ne se contentent plus de telles situations. La maison individuelle avec le jardin est devenu l'objectif ou le rêve des jeunes ménages.

L'abandon progressif de l'élevage du bétail libère de nombreux champs qui deviennent terrains à construire. A son tour, le village va s'installer à la campagne. Alors le site et le caractère du village sont compromis.

M. Vouga, l'architecte cantonal vaudois, analyse d'une manière très pertinente la transformation de nos villages et les possibilités de leur sauvegarde, dans une conférence publiée dans le numéro de septembre de la revue *Habitation*. J'y souscris sans réserve.

L'étude de la transformation de nos villages s'impose, car le Valais dispose en domaine bâti d'un capital inestimable, qui a donné son caractère et son charme à chacune de nos vallées. Ce domaine bâti est dangereusement menacé de décrépitude et d'abandon. De nombreux villages ou hameaux sont menacés de ruine, surtout les constructions agricoles. D'autre part, les constructions nouvelles dispersées autour des villages, sans ordre et sans caractère, qu'elles soient de maçonnerie ou de bois, constituent un danger de plus en plus grand pour l'intégrité du site.

M. Vouga remarque que «le village a subi ses premières avanies architecturales au moment où l'artisan a cédé son rôle à l'architecte» – c'est juste – et j'ajoute que le village a subi une deuxième vague d'avaries, le jour où l'artisan a découvert «l'architecture». Je n'insisterai pas sur ce problème.

La situation de notre patrimoine architectural est alarmante. Une action de sauvetage est à entreprendre.

Au plan local:

- par une prise de conscience de la valeur de notre domaine bâti;
- par la détermination des autorités communales et par les citoyens de sauvegarder leur village;
- par l'établissement de plans d'extension des villages et de règlements de construction précis;
- en faisant preuve d'imagination et de prudence pour les changements d'affectation du domaine bâti.

Au plan cantonal:

- en dressant un catalogue précis des sites construits à protéger;
- en adoptant des dispositions légales permettant effectivement la protection de ces sites;
- en pratiquant une information claire, objective, réaliste, auprès des autorités communales, dans écoles, auprès du public.

L'étude du village de Bruson, présentée à l'Exposition nationale dans le secteur Terres et Forêts et réalisée sous la direction de M. Zweifel, architecte, est un excellent exemple de prise de conscience du problème posé par la transformation du domaine bâti. C'est aussi une tentative très intéressante pour trouver une solution.

Un autre problème, qui doit engager au même titre la vigilance des autorités et qui les préoccupe fortement, il faut le souligner, est celui de l'habitat de vacances. Le chalet, la colonie, l'hôtel, aujourd'hui, sont inspirés plus ou moins heureusement de l'habitat traditionnel. Il est évident que les exigences mêmes du tourisme vont inciter les constructeurs à des solutions nouvelles.

On peut dire qu'avec l'exploitation touristique, le paysage prend un visage nouveau, dont les traits sont encore durement tracés, souvent trop brutalement. Nous avons esquissé à grands traits l'image des stations de demain, griffées de ratures, un paysage encore vierge.

Ici, un champ d'activité très large est offert à la création architecturale. Les expériences en ce domaine doivent être faites, afin d'élaborer une architecture répondant aux besoins et aux conditions du tourisme d'aujourd'hui et de demain. Ces nouvelles solutions devront être conformes à notre génie et à notre tempérament, se développer dans le respect des sites naturels ou construits. C'est un nouveau chapitre de l'architecture de montagne qu'il faut ouvrir.

Le problème de l'habitat est d'autant plus grave qu'il impose aux communes des investissements considérables en matière d'équipements. Nous avons vu tout à l'heure le montant des investissements consacrés à Verbier par la commune de Bagnes. Il va sans dire que le cas ne sera pas aussi grave pour toutes les communes, mais il faut aussi remarquer que toutes les communes n'ont pas les mêmes ressources.

Citons pour mémoire et en dehors des équipements courants de l'habitat, quelques problèmes d'équipement

propres aux communes qui se développent sur le plan touristique:

- voies d'accès et de dessertes et parage des voitures;
- déblaiement de la neige;
- système de ramassage des ordures;
- protection des sources;
- protections contre les avalanches;
- maintien des pistes de ski et leur entretien.

Sur le plan social, il ne faudra pas oublier:

- sanitaire, poste de premier secours;
- les lieux de culte;
- l'Office de renseignements;
- l'école de ski ou de haute montagne;
- la garderie d'enfants;
- la distribution postale;
- l'acheminement des marchandises;
- l'équipement culturel.

Permettez-moi de développer rapidement ce dernier point:

En complément de son lieu d'habitat, et de l'équipement sportif, le vacancier qui a laissé au bureau ou à l'atelier toutes préoccupations professionnelles doit pouvoir trouver, dans l'*équipement culturel* de la station, de quoi enrichir son esprit. Cette préoccupation deviendra primordiale dans l'avenir. Nous ne sommes aujourd'hui qu'au début de l'ère des loisirs et la pratique d'un sport constitue souvent la part essentielle des vacances. Avec l'augmentation du temps des loisirs, vers laquelle nous tendons, il est vraisemblable que nous souhaiterons compléter la pratique d'un sport par une activité d'un autre ordre. Il faut penser dès aujourd'hui que nos stations devront se compléter par des équipements culturels qui permettront de mieux connaître la nature qui nous environne et qu'on exploite tous les jours, et aussi de parfaire nos connaissances artistiques ou intellectuelles.

Ce souci n'est pas seulement l'émanation d'un certain humanisme, le succès d'une station, et par conséquent sa prospérité sera fonction aussi de son attractivité sur le plan culturel.

Circulation

Un dernier problème de la région et qui est en relation directe avec l'habitat et le destin économique de l'Entremont, c'est la route internationale du Grand-Saint-Bernard.

La montagne: ni braderie ni musée

par M. Vincent Philippe

49

Cette route constitue la colonne vertébrale de l'Entremont, tout l'influx nerveux de la région circule dans cet axe. A ce titre, la région doit en tirer le maximum de profit. Les zones de tourisme doivent s'y relier aisément et les régions directement touchées par cet axe doivent y trouver un élément important de leur développement. Ce dernier point pose quelques problèmes sérieux, quant à la traversée ou au détournement des agglomérations. Actuellement, seuls les villages de Bovernier et d'Orsières sont encore traversés par la route, ce qui pose des problèmes de circulation assez graves. Le détournement de Bovernier est en cours, celui d'Orsières à l'étude. Compte tenu de l'exiguïté des passages, de la pente des terrains, les détournements restent proches des agglomérations.

Ici encore, un paysage nouveau est né de l'exploitation commerciale de la route. Stations distributrices d'essence, de toutes formes et de toutes couleurs, motels, kiosques, garages de réparations, enseignes lumineuses, etc.

Il suffit aujourd'hui d'approcher Bourg-Saint-Pierre par la route du Grand-Saint-Bernard pour se sentir soudain transporté dans l'espace vital d'une société mécanisée dont le moteur à explosion est le principal consommateur.

Heureusement, la route s'éloigne du bourg, encore qu'une malencontreuse installation de distribution d'essence masque le village au moment même où l'automobiliste doit le découvrir.

Mais quelle joie aussi de se retrouver dans ce vieux bourg débarrassé d'une circulation encombrante, de découvrir en toute tranquillité l'architecture sévère et douce des maisons de pierre.

Bourg-Saint-Pierre peut renaître aujourd'hui et, aménagé avec soin, devenir un des sites architecturaux les plus remarquables de notre pays.

Et la vie économique du village n'en souffrira pas. L'artisan, l'agriculteur, le commerçant doivent y garder leur place. Les vieilles maisons sont aménagées pour loger les vacanciers, les gens de passage. Le citadin y trouve la tranquillité et le repos.

Liddes, Orsières, Sembrancher peuvent ainsi trouver une vocation nouvelle. L'expérience de Vichères, hameau abandonné par ses habitants, et qui, aujourd'hui transformé retrouve vie, démontre par un autre chemin que des voies nouvelles sont à explorer.

J'ai évoqué pour vous quelques problèmes essentiels

L'aménagement du territoire est un de ces grands sujets sur lesquels chacun a sa petite idée. Que ce soit le sentiment ou la raison qui parle, le débat est souvent confus. Le sujet, il est vrai, est mal connu et les cas concrets d'aménagement rarissimes.

Aussi lorsque des experts se réunissent et échangent des idées vaut-il la peine de les écouter attentivement. Récemment s'est tenue à Verbier une assemblée commune de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national, sections de Suisse occidentale et du Valais. Les exposés, qui portaient sur l'aménagement des régions de montagne, présentaient un intérêt réel.

Il est frappant de constater que, quel que soit le point de vue défendu, l'ensemble des spécialistes arrivent à la même conclusion: toutes les activités sont complémentaires. Le naturaliste défend la nature, l'expert agricole la terre, le promoteur d'industries l'industrialisation, l'animateur de station le tourisme, l'amateur d'architecture le visage des villes et des villages, mais tous affirment qu'en 1968, il est impossible de se battre pour un secteur sans penser à tous les autres à la fois.

L'aménagement du territoire, c'est donc la construction et la sauvegarde d'un équilibre, d'une harmonie.

On lira dans ce cahier, le point de vue du naturaliste et de l'expert agricole et on sera frappé par les multiples points de rencontre de leurs arguments. La politique du vase clos est

de l'aménagement de l'Entremont et cette évocation est loin d'être exhaustive. Il faudrait encore parler de la création de réserves naturelles et de protection de la nature dans l'Entremont, des équipements touristiques de haute montagne, de leur financement, etc.

Ces problèmes juxtaposés expriment la complexité d'un aménagement global de la région. Pourtant, ils expriment aussi la nécessité d'une vision d'ensemble sur le plan intercommunal et régional et, dans ce but, une étude systématique de la situation sociale et économique de l'Entremont, une mise en évidence de ses potentialités est indispensable.

Il faut souhaiter que l'Entremont trouve les moyens qui favorisent une collaboration étroite entre toutes les communes, en vue de la mise sur pied d'une politique commune de développement qui doit trouver sa conclusion dans un plan d'aménagement régional.